



Communiqué de presse

Conclusion de l'accord entre Romande Energie et les communes de la Riviera vaudoise concernant la société SEVM et le VMCV

Morges, le 7 octobre 2008

Le 4 février dernier, Romande Energie annonçait un accord de principe prévoyant la reprise des activités du VMCV - entreprise de transports publics de la région Vevey-Montreux - par les communes de la région, ainsi que la vente des actions SEVM détenues par lesdites communes à Romande Energie. Cet accord devait encore être entériné par les conseils communaux concernés, ce qui est chose faite. Cette transaction reflète les négociations fructueuses qui ont eu lieu entre Romande Energie, la Société électrique Vevey-Montreux (SEVM) et les communes concernées.

Comme indiqué en avril dernier par les communes, la transaction porte sur un montant global de CHF 40 millions, versés par Romande Energie.

La transaction s'étant concrétisée aujourd'hui par l'échange des documents correspondants, les communes sont désormais propriétaires exclusives du VMCV – auparavant intégré à la SEVM - et leurs actions dans la SEVM (33,65 % de la société) ont été rachetées par Romande Energie, qui est ainsi propriétaire de l'entier du capital.

Rendue nécessaire par les nouvelles conditions-cadres régissant les activités des sociétés électriques (Décret vaudois et Loi sur l'approvisionnement en électricité - LApEI), la solution trouvée permet notamment de simplifier la gestion de la SEVM. Pour les communes, la reprise du VMCV signifie qu'elles seront à même de définir et gérer en toute indépendance l'offre de transports publics de leur région.

Comme indiqué en février dernier, cet accord équilibré permettra de poursuivre une saine collaboration entre les communes et Romande Energie au profit de la clientèle.

* * * * *

Note à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SWX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

Contact

Daniel Herrera
Responsable de la Communication
Romande Energie SA
Rue de Lausanne 53

Tél. fixe: 021 802 95 67
Mobile: 079 250 74 94
Courriel: daniel.herrera@romande-energie.ch

Site Internet

www.romande-energie.ch